



**Saison 2023/2024**

BULLETIN d'INSCRIPTION	
Nom :	
Prénom :	
Date de Naissance :	
Adresse :	
Tél :	
@ :	
Cotisation + assurance	20€
License FFRandonnée	

La cotisation de 20€ correspond à 18€ pour l'inscription et 2€ d'assurance  
L'assurance comprise dans la cotisation (2 €) est obligatoire pour chaque cotisant.

Chèque à établir à l'ordre de SENTIERS OXYGENE et à faire parvenir au plus tard avant le 1 octobre :  
**SENTIERS OXYGENE - NASSANDRES sur RISLE**  
A remettre lors des RDV le mercredi ou le dimanche

voir calendrier sur le site <https://www.sentiersoxygene27.fr>

**\*\*-Première prise de licence** : un certificat médical d'absence de contre-indication à la randonnée pédestre daté de moins d'un an au jour de la prise de celle-ci, doit être fourni. Sa durée de validité est de 3 ans sous certaines conditions (voir ci-dessous).

(Loi n°2016-41 du 26 janvier 2016 appliquée à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2017)